

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 11

Date de convocation :
20/10/2023

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 25 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-cinq du mois d'octobre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mme BILLIATO Lucie, Mrs BONDOUI Régis, PUGINIER Régis.

Secrétaire de séance : Mr ALBOUY Julien

Monsieur le Maire remercie les membres présents pour leur participation active lors de la journée citoyenne.

Point 1 : approbation projet pour réfection des allées des cimetières - demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Aude, de l'Etat, de la Région Occitanie : l'accès à de nombreuses sépultures des deux cimetières, St Pierre et St Laurent, est délicat, le revêtement des allées s'étant fortement dégradé ces dernières années. Des travaux de reprises de ces allées ont été chiffrés. Le coût a été estimé à 55.532,60 € H.T. pour le cimetière St Pierre, à 24.069,60 € pour le cimetière de St Laurent., soit un total de 79.602,20 € HT. Mr le maire propose d'accepter les travaux et de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Aude d'un montant de 15.920,00 €, auprès de l'Etat d'un montant de 15.920,00 €, auprès du Conseil Régional Occitanie d'un montant de 7.960,00 €. Adopté à l'unanimité.

Point 2 : acquisition parcelle ZD 34 - La parcelle ZD n° 34 d'une surface de 2200 m2, située lieu-dit L'Héritière, appartenant à Mr Mme N'GUYEN Aldo et Monique, est en l'état de friche depuis de nombreuses années, dans l'attente d'une cession. Mr le Maire propose d'acquérir cette parcelle pour la somme de 1.000 €, les frais annexes (géomètre, notaire,...) restant à charge de la commune. Cette parcelle serait utilisée pour le broyage de déchets verts. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : chemin de la Belle Etoile – suite à la volonté d'ouverture du chemin vert de la Belle Etoile, un rendez-vous a eu lieu avec les propriétaires des lieux. Après échanges, l'enlèvement des cadenas aux portails va être sollicité. La délimitation par un géomètre clarifiera cette situation. Après bornage, un compromis devra être trouvé.

Point 4 : questions diverses

- ✓ Ligne RTE 63 kWa : enlèvement des pistes dès semaine prochaine. Laisser en place celles de Las Touzeilles et sous Metches.
- ✓ La cérémonie des vœux est fixée au 13 janvier 2024.
- ✓ Le 12 décembre, rendez-vous sur site, chemin Rivière des Pierres, avec les experts d'assurances de tous les riverains pour risque inondation. Les travaux sur les fossés du chemin d'En Bonis devraient débuter 2^{ème} semaine de novembre.
- ✓ Revêtement sol salle des fêtes : 2 solutions -> résine (peut-être repris en cas d'usure) ou revêtement collé sol souple grand passage. Attente devis du représentant de Mastria.
- ✓ Urbanisme : présentation du P.L.U. en commission CDPENAF (Commission de Préservation Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). PETR en cours de révision qui impliquera une révision de tous les PLU. Zones d'accélération des énergies renouvelables : demande d'élargissement de l'Etat avec organisation d'une réunion publique avant le 31/12. Attente du document officiel de l'Etat. Confirmation refus de pose de centrales photovoltaïques sur terres agricoles irrigables.

- ✓ Cimetière St Pierre : demander chiffrage conjointement pierres mur extérieur et rénovation Christ.
- ✓ Vierge rue du Château : dangerosité mais n'est pas sur domaine public.
- ✓ Eau potable : réajustement du prix de l'eau pour les régies en 2024 et 2025. Surtaxe assainissement passera de 1,57 € à 1,588 € et part fixe à 27 € au lieu de 0 €.
- ✓ Chocolats de Noël : voir avec la coopérative scolaire si possibilité d'acheter via ce circuit.
- ✓ Panneaux de signalisation Metches Basses suite mise en place rehausseurs.
- ✓ Commission dénomination des voies : réunion le 7/11 à 18h30.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Ch. PRADEL

